



ASSOCIATION OF
AMERICAN RAILROADS



Railway Association
of Canada

Association des chemins
de fer du Canada

Plan d'assignation des fréquences entre l'Association of American Railroads (AAR) et l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) concernant l'utilisation de la bande comprise entre 160,215 et 161,565 MHz le long de la frontière canado-américaine

Portée

Le document ci-joint est le plan d'assignation des fréquences entre l'Association of American Railroads (AAR) et l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) concernant l'utilisation de la bande de fréquences comprise entre 160,2150 et 161,5650 MHz. Ce plan reflète la conversion du spectre VHF des chemins de fer compris entre 160,2150 et 160,5650 MHz d'une structure de canal large de 30 kHz à une structure de canal large de 15 kHz. Le plan de fréquences ci-joint remplace tout plan de fréquences antérieur, plus particulièrement les deux plans mentionnés dans l'échange de lettres entre le ministère des Communications du Canada (maintenant Industrie Canada) et la Federal Communications Commission (FCC) des États-Unis d'Amérique, en date du 25 mars 1960, du 20 juin 1960 et du 28 juillet 1960.

Principes généraux

- Ce plan d'assignation des fréquences s'applique lorsque les fréquences mentionnées dans cette entente de partage sont utilisées pour les communications mobiles terrestres liées aux services ferroviaires à moins de 120 km (75 milles) de part et d'autre de la frontière canado-américaine.
- L'AAR et l'ACFC doivent se conformer aux ententes et aux procédures de coordination internationale actuelles et futures, lesquelles comprennent la coordination entre les États-Unis et le Canada au fur et à mesure que de nouvelles exigences intergouvernementales sont introduites. Ce plan d'assignation des fréquences remplacera les plans d'assignation des fréquences ferroviaires mentionnés dans l'échange de lettre de 1960 mentionné ci-dessus.
- Il est entendu qu'on utilisera ces allotissements spécifiques à un pays comme principes directeurs et qu'il peut y avoir des exceptions en matière de coordination entre l'AAR et l'ACFC.
- L'AAR et l'ACFC composeront avec toute interférence survenant entre des stations américaines et canadiennes dans la bande susmentionnée.
- Les stations radio fonctionnant sur les fréquences mentionnées dans ce plan d'assignation des fréquences le feront conformément à la réglementation nationale applicable, notamment, mais sans toutefois s'y limiter, à celle relative aux masques d'émission, aux limites de puissance et à la hauteur de l'antenne.
- Ce plan d'assignation des fréquences entrera en vigueur à sa signature par les deux parties.

Plan d'assignation des fréquences entre l'Association of American Railroads (AAR) et l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) concernant l'utilisation de la bande comprise entre 160,215 et 161,565 MHz le long de la frontière canado-américaine

Confirmation d'acceptation

Ce plan d'assignation des fréquences s'applique à toutes les assignations de fréquences VHF qui y figurent à moins de 120 km (75 milles) de part et d'autre de la frontière canado-américaine. Il sera en vigueur au plus tard le 1^{er} janvier 2013.

Cliff Mackay
Président-directeur général
Association des chemins de fer du Canada
(Novembre 2011)

Edward R. Hamberger
Président-directeur général
The Association of American Railroads
(Novembre 2011)

Plan d'assignation des fréquences entre l'Association of American Railroads (AAR) et l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) concernant l'utilisation de la bande comprise entre 160,215 et 161,565 MHz le long de la frontière canado-américaine

Pays	Fréquence centrale (MHz)
Canada	160,2150
Canada	160,2225
États-Unis	160,2300
États-Unis	160,2375
Canada	160,2450
Canada	160,2525
États-Unis	160,2600
États-Unis	160,2675
Canada	160,2750
Canada	160,2825
États-Unis	160,2900
États-Unis	160,2975
Canada	160,3050
Canada	160,3125
États-Unis	160,3200
États-Unis	160,3275
Canada	160,3350
Canada	160,3425
États-Unis	160,3500
États-Unis	160,3575
Canada	160,3650
Canada	160,3725
États-Unis	160,3800
États-Unis	160,3875
Canada	160,3950
Canada	160,4025
États-Unis	160,4100
États-Unis	160,4175
Canada	160,4250
Canada	160,4325
États-Unis	160,4400
États-Unis	160,4475
Canada	160,4550
Canada	160,4625
États-Unis	160,4700
États-Unis	160,4775
Canada	160,4850
Canada	160,4925
États-Unis	160,5000

Plan d'assignation des fréquences entre l'Association of American Railroads (AAR) et l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) concernant l'utilisation de la bande comprise entre 160,215 et 161,565 MHz le long de la frontière canado-américaine

Pays	Fréquence centrale (MHz)
États-Unis	160,5075
Canada	160,5150
Canada	160,5225
États-Unis	160,5300
États-Unis	160,5375
Canada	160,5450
Canada	160,5525
États-Unis	160,5600
États-Unis	160,5675
Canada	160,5750
Canada	160,5825
États-Unis	160,5900
États-Unis	160,5975
Canada	160,6050
Canada	160,6125
États-Unis	160,6200
États-Unis	160,6275
Canada	160,6350
Canada	160,6425
États-Unis	160,6500
États-Unis	160,6575
Canada	160,6650
Canada	160,6725
États-Unis	160,6800
États-Unis	160,6875
Canada	160,6950
Canada	160,7025
États-Unis	160,7100
États-Unis	160,7175
Canada	160,7250
Canada	160,7325
États-Unis	160,7400
États-Unis	160,7475
Canada	160,7550
Canada	160,7625
États-Unis	160,7700
États-Unis	160,7775
Canada	160,7850
Canada	160,7925

Plan d'assignation des fréquences entre l'Association of American Railroads (AAR) et l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) concernant l'utilisation de la bande comprise entre 160,215 et 161,565 MHz le long de la frontière canado-américaine

Pays	Fréquence centrale (MHz)
États-Unis	160,8000
États-Unis	160,8075
Canada	160,8150
Canada	160,8225
États-Unis	160,8300
États-Unis	160,8375
Canada	160,8450
Canada	160,8525
États-Unis	160,8600
États-Unis	160,8675
Canada	160,8750
Canada	160,8825
États-Unis	160,8900
États-Unis	160,8975
Canada	160,9050
Canada	160,9125
États-Unis	160,9200
États-Unis	160,9275
Canada	160,9350
Canada	160,9425
États-Unis	160,9500
États-Unis	160,9575
Canada	160,9650
Canada	160,9725
États-Unis	160,9800
États-Unis	160,9875
Canada	160,9950
Canada	161,0025
États-Unis	161,0100
États-Unis	161,0175
Canada	161,0250
Canada	161,0325
États-Unis	161,0400
États-Unis	161,0475
Canada	161,0550
Canada	161,0625
États-Unis	161,0700
États-Unis	161,0775
Canada	161,0850

Plan d'assignation des fréquences entre l'Association of American Railroads (AAR) et l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) concernant l'utilisation de la bande comprise entre 160,215 et 161,565 MHz le long de la frontière canado-américaine

Pays	Fréquence centrale (MHz)
Canada	161,0925
États-Unis	161,1000
États-Unis	161,1075
Canada	161,1150
Canada	161,1225
États-Unis	161,1300
États-Unis	161,1375
Canada	161,1450
Canada	161,1525
États-Unis	161,1600
États-Unis	161,1675
Canada	161,1750
Canada	161,1825
États-Unis	161,1900
États-Unis	161,1975
Canada	161,2050
Canada	161,2125
États-Unis	161,2200
États-Unis	161,2275
Canada	161,2350
Canada	161,2425
États-Unis	161,2500
États-Unis	161,2575
Canada	161,2650
Canada	161,2725
États-Unis	161,2800
États-Unis	161,2875
Canada	161,2950
Canada	161,3025
États-Unis	161,3100
États-Unis	161,3175
Canada	161,3250
Canada	161,3325
États-Unis	161,3400
États-Unis	161,3475
Canada	161,3550
Canada	161,3625
États-Unis	161,3700
États-Unis	161,3775

Plan d'assignation des fréquences entre l'Association of American Railroads (AAR) et l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) concernant l'utilisation de la bande comprise entre 160,215 et 161,565 MHz le long de la frontière canado-américaine

Pays	Fréquence centrale (MHz)
Canada	161,3850
Canada	161,3925
États-Unis	161,4000
États-Unis	161,4075
Canada	161,4150
Canada	161,4225
États-Unis	161,4300
États-Unis	161,4375
Canada	161,4450
Canada	161,4525
États-Unis	161,4600
États-Unis	161,4675
Canada	161,4750
Canada	161,4825
États-Unis	161,4900
États-Unis	161,4975
Canada	161,5050
Canada	161,5125
États-Unis	161,5200
États-Unis	161,5275
Canada	161,5350
Canada	161,5425
États-Unis	161,5500
États-Unis	161,5575
Canada	161,5650